

Entretien des Pompes à Chaleur :

Perform'PAC, la nouvelle offre de formation FEEBAT, arrive



En juin 2024, FEEBAT lançait la conception d'une nouvelle formation dédiée à l'entretien des pompes à chaleur (PAC). 1 an après, Perform'PAC est prête : la formation a été testée par un panel de professionnels du bâtiment, les organismes de formation peuvent déposer un dossier pour se faire habilitier à délivrer ses contenus et son déploiement est programmé en septembre.

Ce lancement complètera le développement soutenu de FEEBAT ces derniers mois, vers une offre étoffée et renouvelée pour accompagner les artisans et entreprises de la rénovation énergétique au plus près de leurs attentes en termes de formation. Perform'PAC finalise ainsi un triptyque en phase avec les besoins de la filière : RENO REGLO, RENO PERF et maintenant, Perform'PAC.

L'entretien des PAC, dans le respect de la réglementation

Pour réduire les consommations d'énergie et contribuer à la décarbonation du bâtiment, la PAC est un équipement pertinent, à condition d'être intégrée dans une configuration thermique satisfaisante et d'être correctement dimensionnée.

Une fois installée, la PAC doit aussi et surtout être bien utilisée et régulièrement entretenue. Pour être efficace, l'entretien doit être réalisé dans les conditions de l'[arrêté du 24 juillet 2020](#), par un professionnel disposant des compétences *ad hoc*. La transmission de bonnes informations à l'utilisateur final est également clé, de sorte que l'entretien soit optimisé par une utilisation efficace.

C'est sur ce socle que FEEBAT a conçu le nouveau parcours de formation Perform'PAC.

Perform'PAC

- **Pour qui** : chauffagistes, électriciens, frigoristes, poseurs et/ou professionnels de l'entretien...
- **Pour quoi** :
 - Connaître le fonctionnement général des PAC et les fondamentaux associés (hydraulique, aéraulique, régulation, électricité).
 - Savoir réaliser un diagnostic avant l'entretien.
 - Réaliser les actions d'entretien.
 - Sensibiliser le client sur l'optimisation de l'utilisation de sa PAC.
 - Savoir remplir une attestation d'entretien en fin d'intervention.
 - Savoir proposer un contrat d'entretien pertinent à son client.
- **Sur quoi** : les technologies de PAC les plus courantes (Air/Air – Air/Eau – Eau/Eau), de 4 à 70 kW
- **Comment** : via une formation multimodale de 2,5 jours, avec
 - 1 partie en distanciel et en autonomie,
 - 2 jours en présentiel avec pratique sur plateforme pédagogique,
 - Le tout sur la base de contenus de qualité, avec une prise en charge financière incitative de la formation par le programme FEEBAT.
- **Quand** : à partir de septembre 2025, une fois les premiers organismes de formation habilités par FEEBAT à dispenser la formation. Ceux-ci ont jusqu'au 10 juillet pour déposer un dossier. Voir actualité sur [FEEBAT](#).
- **Où** : en Métropole.

Une formation testée et approuvée par des professionnels

Le parcours Perform'PAC a été testé auprès d'un panel d'artisans du bâtiment en avril dernier.

- « Je suis parti avec peu d'informations sur l'hydraulique, je reviens avec de vraies connaissances. »
- « En travaillant en binôme Electricien - Chauffagiste durant la formation, ça aide à bien progresser ! »
- « J'ai pris conscience qu'il faut savoir se limiter aux actions d'entretien. La maintenance et le dépannage, ça nécessite d'autres compétences. »



« Perform'PAC est le nouveau jalon d'une offre de formations FEEBAT largement renouvelée et renforcée ces derniers mois, avec des nouveautés importantes. Il y a d'abord eu RENO REGLO en septembre 2024, sur les clés des relations client, devis et factures. Puis RENO PERF, en avril, dispositif conforme aux nouvelles exigences associées au signe de qualité RGE et aux nouveaux cahiers des charges de formation en matière de performance énergétique définis dans un arrêté du 17 mars 2025. Et désormais, pour un triptyque complet, en cours de finalisation avant déploiement, Perform'PAC. Nous sommes fiers de ces développements et avons maintenant hâte de présenter Perform'PAC à la filière lors de ses prochains grands rendez-vous, à commencer par les Congrès CAPEB et FFB en juin. Puis, surtout, de voir les premières sessions de formation Perform'PAC délivrées à partir de septembre. » Catherine Gillet – Pilote du programme FEEBAT.

À propos de FEEBAT - Programme national de Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment

Au cœur d'un écosystème inédit, fédérant les acteurs du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement (ministères, organisations professionnelles, institutionnels, etc.), FEEBAT, créé en 2007 dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), conçoit des modules et parcours de formation dédiés à la rénovation énergétique, reposant sur des modalités pédagogiques innovantes et délivrés par des organismes de formation habilités. FEEBAT accompagne la montée en compétences des professionnels en activité (artisans et entreprises du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre), et de ceux de demain (élèves, apprentis et étudiants en lycées, Organismes de Formation par l'Apprentissage – Centres de Formation des Apprentis OFA – CFA - et Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage – ENSAP), mais aussi de leurs enseignants et formateurs.

[En savoir plus sur le dispositif des CEE.](#)

Le saviez-vous ?

La formation de plus de 210 000 professionnels a à ce jour été prise en charge par FEEBAT sur l'un des 20 modules FEEBAT dédiés aux artisans et entreprises du bâtiment et des deux parcours destinés à la maîtrise d'œuvre.

Porte-parole FEEBAT :

©Anothervision.fr



Catherine Gillet

Pilote du programme FEEBAT

Contact presse FEEBAT :

Agence Le Bonheur est dans la Com'
Ingrid Launay-Cotrebil
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com